

# GRAN

# Gouzie

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DU GOSIER



FRANCE  
STATION  
NAUTIQUE  
Le Gosier

#23



Focus

## RENTRÉE DES ASSOCIATIONS DU GOSIER

► Fête du nautisme 1<sup>ère</sup> édition ► Fitness Aquaday 2015

# EXPOSITION

## Une saison de lumière en Guadeloupe

de Hébert Hédau & Antoine Nabajoth



*Paysage chloredéconé*  
Hébert Hédau



*Paysage de crabes*  
Antoine Nabajoth

*A travers leurs peintures, **Hébert Hédau** et **Antoine Nabajoth** veulent mettre en lumière les éléments inhérents au territoire guadeloupéen et les problématiques qui en découlent. Ils écrivent avec leurs pinceaux leurs préoccupations et l'amour qui les anime envers ce pays qui les a vus naître.*

Expo visible  
jusqu'au 18 décembre  
aux horaires d'ouverture  
de la médiathèque

• Vernissage expo •  
Vendredi 27 novembre 2015 à 19h  
Médiathèque Raoul Georges Nicolo  
Le Gosier



Toutes les manifestations de la Médiathèque Raoul Georges Nicolo sont annoncées sur le site internet : [www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr)  
+ d'infos 0590 84 58 50 • [mediatheque@villedugosier.fr](mailto:mediatheque@villedugosier.fr)



# Edito du Maire

Chers Gosiériens,

*Il y a trois ans, Le Gosier adoptait une nouvelle identité visuelle, renforcée par des mots qui guident tous les jours notre action : Le Gosier, ville phare.*

*À mon sens, cette formule, qui devrait fédérer tous les gosiériens, a plusieurs implications.*

*La vocation première d'un phare est d'éclairer et de guider les hommes. Indiquant une direction, il est synonyme de confiance et de solidarité. Ainsi la ville accompagne-t-elle les associations de son territoire, garantes des valeurs profondément enracinées dans notre héritage : solidarité, engagement, et bien sûr innovation. Les conseils de quartiers, pleinement impliqués dans la recherche de l'amélioration du quotidien, sont bien sûr au cœur de l'action municipale.*

*Parce que le plus passionnant des voyages est la découverte de soi, promouvoir la culture, notre culture, en la faisant vivre et s'enrichir, est aussi une mission impérieuse de la collectivité, à l'ère du zapping et de l'éphémère. Ainsi la ville organise-t-elle de nombreuses animations culturelles, particulièrement depuis le mois de juin : mois de la musique, fête patronale, concours Orthoboss, Lè fanm ka maké bèl mo...*

*Signaler une voie, pour permettre à d'autres de choisir la leur, tel est un autre devoir d'une ville phare : aussi souhaitons-nous, avec l'équipe municipale, mettre en lumière les meilleurs éléments de notre société pour encourager et soutenir la bienveillance, le respect mutuel et le dépassement de soi. Ainsi, de plus en plus de manifestation sportives sont organisées sur le territoires, rencontrant une adhésion toujours plus forte de la population : fitness aquadays, Kimono d'Or, Mac Donald Futsal, aquathlon...*

*Et parce que les phares sont aussi généralement des points de vue exceptionnels, la Ville du Gosier veille à toujours améliorer son accueil et son offre touristiques. Cela passe notamment par une amélioration des services de l'Office de Tourisme et par l'installation d'un Conseil de Station Nautique, qui permettra de fédérer les acteurs du nautisme et du tourisme.*

*Pour toutes ces raisons, et parce que les projets doivent être conçus et réalisés avec sa population, la Ville affiche plus que jamais son ambition : Le Gosier, proche de tout, surtout de vous !*

**Jean-Pierre DUPONT**  
**Maire du Gosier**



# Sommaire

## **FLASH ASSEMBLÉES** (pages 7 à 14)

- Conseil Municipal	
• Création d'une régie de recettes du Palais des Sports	7
• Exploitation du Palais des Sports - Choix du mode de gestion (régie intéressée)	7
• Adoption du procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles du syndicat intercommunal d'AEP et D'EEU des Grands-fonds (SIGF)	7
• Avis sur les projets d'arrêté portant établissement d'une plateforme ULM en mer SARL « les îles du ciel»	7
• Renouvellement de la convention cadre pour la mise à disposition des biens de la commune du Gosier au profit de la communauté d'agglomération du sud-est Grande-Terre «La Riviera du Levant»	7
• Délégation de service public pour l'exploitation du casino / avenant au contrat de délégation de service public	7
• Demande de renouvellement de l'autorisation des jeux du casino	7
• Renouvellement de la convention cadre de mise à disposition du personnel de la commune du Gosier au profit de la communauté d'agglomération du sud-est Grande-Terre "la Riviera du Levant"	7
• Adoption de la charte des conseils de quartiers 2015	7
• Vote des taux des trois taxes communales et du taux de la taxe des ordures ménagères	8
• Mise en oeuvre des évolutions législatives de la taxe de séjour à compter du 1er juin 2015	8
• Affectation du résultat 2014 de la ville avec reprise anticipée du résultat de fonctionnement	8
• Affectation du résultat 2014 après reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2014 de l'office de tourisme	8
• Examen et vote du budget primitif 2015	8
• Choix du mode de gestion déléguée pour l'exploitation du casino	8
• Mise en place du conseil de station nautique	9
• Projet de mise en conformité de la cuisine centrale	9
• Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés de la ville	9
• Subventions allouées aux associations	9
• Convention entre la ville du Gosier et l'association Guadeloupe environnement patrimoine	9
• Convention avec OCAD3E pour la reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	9
• Convention France station nautique	9
• Demande de classement de l'office de tourisme en catégorie 1	9
• Délégation de service public - rapport annuel du délégataire sur l'exploitation du casino	10
• Projet de décision modificative n° 1 au budget 2015 de l'office de tourisme	10
• Examen et vote du compte de gestion 2014 de la ville	10
• Examen et vote du compte administratif 2014 de la ville	10
• Examen et vote du compte administratif 2014 de l'office de tourisme	10
• Projet d'autorisation générale de poursuite à la comptable publique	11
• Indemnités de conseil à la comptable publique	11
• Convention Comité de Tourisme des Iles de Guadeloupe	11
• Renouvellement de la convention cadre de mise à disposition du personnel de la commune du Gosier au profit de la communauté d'agglomération du sud-est Grande-Terre "la Riviera du Levant"	11
• Création de postes au tableau des effectifs	11
• Adhésion au comité national d'action sociale	11
• Réforme des rythmes scolaires - changement des horaires des nouvelles activités périscolaires (nap)	11
• Approbation de la phase 1 du projet de mise à jour du plan communal de sauvegarde	12
• Récompenses attribuées aux groupes dans le cadre du Goziéval 2015	12
• Election de Miss Gosier 2014 - dépenses supplémentaires	12
• Convention de mandat pour la construction de l'espace multi-accueil de la petite enfance clôture de l'opération	12
• Proposition de garantie d'emprunt à la Semsamar pour le financement de l'opération de 90 logements (55 Iles et 35 Ilets) situés à Pliane au Gosier	12
> Infos pratiques	
• Signature de la convention relative au programme d'action de prévention des inondations des bassins versants des Grands Fonds	13
• Préparation de la saison cyclonique 2015 : l'exercice cyclone PADME	13
- Riviera du Levant	
• Attribution de subventions pour l'organisation de manifestations culturelles sur le territoire intercommunal	14
• Vote des taux des quatre taxes intercommunales	14
• Affectation du résultat 2014 avec reprise anticipée du résultat de fonctionnement	14
• Examen et vote du budget primitif 2015	14
• Examen et vote des autorisations de programme et crédits de paiement	14
• Transfert de la compétence transport au syndicat mixte des transports du petit cul de sac marin	14
• Création de postes au tableau des effectifs	14

# SOMMAIRE



## GOSIER CITÉ (pages 16 à 29)

• Fête Patronale 2015 .....	18
• Gosier after school .....	18
• Concert Marron Awmoni .....	18
• Karaoke Quiz .....	19
• Pleins feux sur la jeunesse .....	20
• Ingrid Blémand, nouvelle ambassadrice du Gosier .....	21
• Conférence - Débat « Bientraitant envers les personnes âgées » .....	24
• Fête des mères .....	24
• Séance d'information avec les professionnels sur l'endométriose .....	24
• Centenaire du Gosier .....	25
• Matinée handisport .....	25
• Action de solidarité entre CAF / EDF .....	25

## 16. FOCUS RENTÉE DES ASSOCIATIONS

• Réception des nouveaux conseillers de quartiers .....	25
• Assises des Associations .....	26
• Gosier à Fond la Forme .....	27
• Dispositif ERASMUS .....	28
• Fête finale de la DEJE .....	29
• Cérémonie en l'honneur des bacheliers du Gosier .....	29



## L'ÉCO DU GOSIER (pages 30 à 33)

### FÊTE DU NAUTISME 1ÈRE ÉDITION 30.

• Animation des marchés - dimanche 26 avril 2015 .....	32
• Remise du label France Station Nautique .....	32
• Hommage à Patrick Forbin .....	32
• Dispositif ARDPE .....	33
• Atelier de financement du projet de création les 2 et 16 avril .....	33
• Jury Créa Jeune .....	33
• Atelier Ressources Humaines .....	33



## CULTURE & PATRIMOINE (pages 34 à 39)

• Lè fanm ka maké bèl mo .....	36
• Orthoboss Grand prix d'orthographe de la Ville du Gosier .....	36
• Commémoration de l'abolition de l'esclavage .....	36
• Exposition «Zié Ouvè asi Gozié» .....	37
• Journées européennes du patrimoine .....	38
• Vernissage exposition «Export-trait» .....	38
• Vernissage exposition «Travaux élèves MJC» .....	38
• Lèkòl ka dansé, chanté, jwé .....	39
• Comédie musicale «La quête de Ti Lantin» .....	39
• Culture sourde .....	39

### PLACE AU MOIS DE LA MUSIQUE ! 34.



## SPORTS (pages 40 à 43)

### FITNESS AQUADAY 40.

• Coupe Mc Donald's futsal U13 .....	42
• Angie LAPORAL .....	42
• Kimono d'or - 4ème édition .....	43
• Championnat de Guadeloupe d'aquathlon .....	43
• 10 km du Gosier .....	43



Directeur de publication : **Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier**  
Rédacteur en chef : **Corinne GÉRION, Directrice Générale des Services**  
Rédaction : Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative, Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine, Direction du Développement Economique et Touristique, Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques, Médiathèque R.G. NICOLÒ  
Secrétariat de rédaction : Direction de la Communication  
Conception Graphique : Savy ERAVILLE  
Crédits photographiques : Ville du Gosier, IDline studio, Fotolia.  
Tirage : 14 000 ex. / Impression : CARAÏBES IMPRESSION

Vous pouvez télécharger  
le journal Municipal  
au format PDF  
sur le site web de la Ville :

[www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr)

> PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LES ASSEMBLÉES

# FLASH ASSEMBLÉES

MUNICIPALITÉ

## CONSEIL MUNICIPAL



### **CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES DU PALAIS DES SPORTS**

Considérant qu'il est nécessaire de créer une régie pour l'encaissement des recettes du Palais des Sports. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de créer une régie de recettes pour l'encaissement des recettes du Palais des Sports et d'installer cette régie au sein de la direction des affaires financières.

**CM 13 JANVIER 2015**

### **EXPLOITATION DU PALAIS DES SPORTS - CHOIX DU MODE DE GESTION (RÉGIE INTÉRESSÉE)**

Considérant le rapport sur le principe de délégation préalablement transmis aux membres de l'assemblée délibérante. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'adopter le principe de la Régie Intéressée.

**CM 13 JANVIER 2015**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AEP ET D'EEU DES GRANDS-FONDS (SIGF)**

Considérant la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires pour l'exercice de la compétence eau. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver la mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers.

**CM 13 JANVIER 2015**

### **AVIS SUR LES PROJETS D'ARRÊTÉ PORTANT ÉTABLISSEMENT D'UNE PLATEFORME ULM EN MER-SARL "LES ILES DU CIEL"**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;  
Vu le code de l'aviation et notamment ses articles R.132-1 et D.132-8;  
Vu le code des douanes et notamment ses articles 78 et 119;  
Vu le code des transports et notamment son article 5242-2;  
Vu le code de l'environnement et notamment son article L-321-5;  
Vu le code de la propriété des personnes publiques;  
Vu le décret n°2005-1514 du 06 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État en MER.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable à ces projets d'arrêté.

**CM 13 JANVIER 2015**

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CADRE POUR LA MISE À DISPOSITION DES BIENS DE LA COMMUNES DU GOSIER AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD-EST GRANDE-TERRERRE "LA RIVIERA DU LEVANT"**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales;  
Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales;  
Vu le décret n° 2011-515 du 10 mai 2011 relatif au calcul des modalités de remboursement des frais de fonctionnement des services mis à disposition;  
Vu l'arrêté préfectoral n°2014-249/SG/DiCTAJ/BRA du 24 Décembre 2014 portant transformation de la Communauté de communes du Sud-est

Grande-Terre "La Riviera du Levant" en Communauté d'agglomération;  
Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Sud-Est Grande-Terre "La Riviera du Levant".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le renouvellement de la mise à disposition des biens de la commune du Gosier au profit de la Communauté d'agglomération de "La Riviera du Levant".

**CM 24 FÉVRIER 2015**

### **DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CASINO AVENANT AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

Considérant la procédure de délégation de service public qui a été lancée pour l'exploitation des jeux de hasard et d'argent, d'animations et de restauration du Casino du Gosier, Pointe de la Verdure.

Considérant que la délégation de service public pour l'exploitation du Casino arrive à échéance le 30 juin 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'abandonner la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du Casino lancée par délibération du 16 octobre 2014 et de prolonger pour une durée de huit mois, l'actuelle convention de délégation de service public avec la société GOSIER LES BAINS SAS à compter du 1er juillet 2015.

**CM 24 FÉVRIER 2015**

### **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DES JEUX DU CASINO**

Vu le courrier du Directeur du casino en date du 15 janvier 2015, sollicitant l'avis du Conseil Municipal sur le renouvellement de l'autorisation des jeux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement des jeux du Casino du Gosier à compter du 1er juillet 2015.

**CM 24 FÉVRIER 2015**

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CADRE DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE GOSIER AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD-EST GRANDE-TERRERRE "LA RIVIERA DU LEVANT"**

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Sud-Est Grande-Terre "La Riviera du Levant". Le Conseil Municipal, après discussion décide d'approuver le renouvellement de la mise à disposition du personnel communal au profit de la Communauté d'Agglomération "la Riviera du Levant" conformément à la liste jointe et selon les modalités fixées par la convention annexée à la présente délibération à compter du 1er janvier 2015.

**CM 24 FÉVRIER 2015**

### **ADOPTION DE LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER 2015**

Considérant l'avis favorable émis par la commission Vie Associative et Démocratie Participative et par les trois adjoints de quartier. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la charte des conseils de quartiers annexée à la présente délibération et d'approuver les modalités de fonctionnement.

**CM 24 FÉVRIER 2015**

### VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES ET DU TAUX DE LA TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Considérant le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du budget. Le Conseil Municipal décide de voter pour l'année 2015 les taux des trois taxes locales et de la taxe sur les ordures ménagères comme suit :

NATURE DES TAXES	TAUX VOTES
Taxe d'habitation	23,38 %
Foncier bâti	9,45 %
Foncier non bâti	18,59 %
Ordures ménagères	14,00 %

CM 24 MARS 2015

### MISE EN OEUVRE DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES DE LA TAXE DE SÉJOUR À COMPTER DU 1ER JUIN 2015

Considérant qu'il convient de mettre en oeuvre les évolutions législatives de la taxe de séjour, le Conseil Municipal décide que la taxe de séjour au forfait est appliquée à toutes les natures d'hébergement à titre onéreux proposés :

- Hôtels de tourisme,
- Résidences de tourisme
- Locations saisonnières, chambres d'hôtes
- Villages de vacances
- Terrains de camping
- Emplacement des aires de camping.

CM 24 MARS 2015

### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014 DE LA VILLE AVEC REPRISE ANTICIPÉE DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal, au vu du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique, décide d'affecter par anticipation en report au compte 002 " résultat de fonctionnement reporté" la somme de 1 531 833,60 €.

Le Conseil Municipal affecte en réserves au compte 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé" la somme de 2 519 924,25 € destinée à financer le besoin et les restes à réaliser de la section d'investissement.

CM 24 MARS 2015

### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014 APRÈS REPRISE ANTICIPÉE DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014 DE L'OFFICE DE TOURISME

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'affecter par anticipation au budget primitif 2015, la somme de 15 190,40 € à la section d'investissement.

La somme de 9 220,31 € est affectée par anticipation en report au compte 002 "résultat de fonctionnement reporté".

Le projet de budget primitif 2015 se répartit comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	360 594,71 €	360 594,71 €
Investissement	23 500,00 €	23 500,00 €
TOTAL	384 094,71 €	384 094,71 €

CM 24 MARS 2015

### EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le projet de budget primitif 2015 est voté en équilibre, le total des dépenses étant égal au total des recettes.

Il se répartit comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	49 984 133,60 €	49 984 133,60 €
Investissement	15 038 393,56 €	15 038 393,56 €
TOTAL	64 522 527,16 €	64 522 527,16 €

CM 24 MARS 2015

### CHOIX DU MODE DE GESTION DÉLÉGUÉE POUR L'EXPLOITATION DU CASINO

Considérant le rapport de présentation préconisant la gestion du Casino sous la forme d'une délégation de service public, le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver le principe de délégation de service public pour l'exploitation du casino.

CM 24 MARS 2015





## MISE EN PLACE DU CONSEIL DE STATION NAUTIQUE

La Ville du Gosier, soucieuse de la poursuite de son développement économique et touristique, s'inscrit dans une démarche visant à l'obtention de labels destinés à renforcer son attractivité et de projets innovants en matière de nautisme.

Le label station nautique s'inscrit dans la logique de développement territorial axé sur le balnéaire souhaité par la ville.

Considérant l'obligation pour la ville de mettre en place un conseil de station dans le cadre de l'obtention du label de station nautique, le Conseil Municipal décide d'approuver la répartition du conseil de station comme suit :

CONSEIL DE STATION NAUTIQUE	
PRÉSIDENT : JEAN-PIERRE DUPONT	
ELUS	Vice président de la commission développement économique et touristique / Vice président de la commission sports / Président du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme ou de son représentant
REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE	Le coordonnateur de la station nautique / le Directeur des Sports / La Directrice de l'Office de Tourisme
ACTEURS DU NAUTISME	Un représentant des bases nautiques privées / un représentant d'associations dans le domaine du nautisme / un représentant de l'association des marins-pêcheurs

CM 12 JUIN 2015

## PROJET DE MISE EN CONFORMITÉ DE LA CUISINE CENTRALE

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de mise aux normes de la cuisine centrale, le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de réalisation de travaux d'aménagement de la cuisine centrale et d'autoriser le Maire à lancer les demandes de subventions nécessaires au financement du projet d'après le prévisionnel suivant :

	NATURE	%	MONTANTS	IMPUTATIONS
DEPENSES	Travaux et aménagements	100%	450 000,00 €	2315
<b>TOTAL</b>		<b>100 %</b>	<b>450 000,00 €</b>	
TOTAL	Subventions (DETR)	33,33%	150 000,00 €	1321
RECETTES	Ville du Gosier	66,67 %	300 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>100 %</b>	<b>450 000,00 €</b>	

CM 12 JUIN 2015

## RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA VILLE

Considérant la nécessité de définir et réglementer la présentation et les conditions de remise des déchets ménagers et assimilés sur le territoire communal, le Conseil Municipal décide d'approuver le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire communal.

CM 12 JUIN 2015

## SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide de répartir une subvention pour le montant de 436 770,00 € entre les associations du territoire répertoriées au service Vie Associative de la ville dont 267 700 € pour le fonctionnement, et 169 070 € pour les projets retenus.

CM 12 JUIN 2015

## CONVENTION ENTRE LA VILLE DU GOSIER ET L'ASSOCIATION GUADELOUPE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Vu le projet de convention entre la Ville de Gosier et l'Association Guadeloupe Environnement Patrimoine, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la convention pour la prestation de valorisation du patrimoine, et ce, pour une durée de onze mois, soit du 1er février au 31 décembre 2015. Le coût de la prestation s'élève à 70 euros de l'heure pour des vacances de 10 à 15 heures par semaine.

CM 12 JUIN 2015

## CONVENTION AVEC OCAD3E POUR LA REPRISE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Considérant l'engagement de la collectivité à favoriser l'élimination de déchets dans le cadre de cette filière et recourir à un éco-organisme, la société ECOLOGIC, pour leur enlèvement.

Le conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver la convention relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers avec la société OCAD3E.

CM 12 JUIN 2015

## CONVENTION FRANCE STATION NAUTIQUE

La Ville du Gosier, soucieuse de la poursuite de son développement économique et touristique, s'inscrit dans une démarche visant à l'obtention de labels destinés à renforcer son attractivité par la mise en place de projets innovants en matière de nautisme.

Le label station nautique s'inscrit dans la logique de développement territorial axé sur le balnéaire souhaité par la ville.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'approuver le projet de convention France Station Nautique, aux fins de l'acquisition par la ville du Label Station nautique

CM 12 JUIN 2015

## DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME EN CATÉGORIE 1

Considérant le classement de la ville du Gosier en tant que station de tourisme, depuis le 2 novembre 1978.

Considérant la volonté de la ville de poursuivre son développement économique et touristique.

Considérant les jeux de pertes de recettes induits par le non renouvellement en tant que station nautique.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la candidature de classement en catégorie 1 de l'office de tourisme du Gosier.

CM 12 JUIN 2015

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE SUR L'EXPLOITATION DU CASINO**

Vu le rapport annuel du délégataire de service public, le Conseil Municipal décide de prendre acte du rapport du délégataire pour l'exercice 2013-2014 présenté par la SAS GOSIER LES BAINS conformément à l'article L.1411-3 du code Général des Collectivité Territoriales.

**CM DU 30 JUIN 2015**

**PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2015 D L'OFFICE DE TOURISME**

Considérant la nécessité pour la collectivité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2015, le Conseil Municipal, après discussions, décide d'approuver conformément au tableau ci-dessous la proposition de modification n°1 du budget de l'office de tourisme pour un montant en dépenses et en recettes de - 15 190,40€ conformément au tableau suivant:

IMPUTATIONS/LIBELLÉS	CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET 2015	PROPOSITIONS NOUVELLES DM N°1	
		DÉPENSES	RECETTES
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	5 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	13 500,00 €	-5 000,00 €	
<b>ÉQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		--	--
002 - Résultat de fonctionnement reporté	24 410,71 €	100 %	15 190,40 €
023 - Virement à la section d'investissement	15 190,40 €	15 190,40 €	
<b>ÉQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		15 190,40 €	15 190,40 €

**CM DU 30 JUIN 2015**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 DE LA VILLE**

Vu le compte de gestion de l'exercice 2014 de la Ville du Gosier présenté par Monsieur le Maire, dont les résultats globaux s'établissent comme suit:

	Résultat à la clôture de l'année 2013	Part affectée à l'investissement en 2013	Résultat comptable de l'exercice 2014	Résultat comptable de clôture 2014
Investissement	-2 937 880,63		120 035,48	-2 817 880,63
Fonctionnement	5 680 669,03	3 110 909,63	1 484 252,71	4 054 252,71
<b>TOTAL</b>	<b>2 742 598,33</b>	<b>3 110 909,63</b>	<b>1 604 528,79</b>	<b>1 236 372,08</b>

Le Conseil Municipal, après discussions, décide d'approuver le compte de gestion 2014 de la Ville du Gosier pour un résultat excédentaire de 1 236 372,08 € soit:

- 4 054 252,71 € en fonctionnement  
- 2 817 880,63 € en Investissement

**CM DU 30 JUIN 2015**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA VILLE**

Vu le compte administratif de l'exercice 2014 de la Ville du Gosier présenté par Monsieur le Président, dont les résultats globaux s'établissent comme suit:

	Résultat à la clôture de l'année 2013	Part affecté à l'investissement en 2013	Résultat comptable de l'exercice 2014	Résultat comptable de clôture 2014
Investissement	-2 937 916,11		120 035,48	-2 817 880,63
Fonctionnement	5 680 669,03	3 110 909,63	1 484 493,31	4 054 252,71
<b>TOTAL</b>	<b>2 742 752,92</b>	<b>3 110 909,63</b>	<b>1 604 528,79</b>	<b>1 236 372,08</b>

	Dépenses engagées non mandatées en 2014	Recettes engagées non mandatées en 2014	Résultat du compte administratif 2014
Investissement	1 828 469,31	2 126 425,69	-2 519 924,25
Fonctionnement	487 206,53		3 567 046,18
<b>TOTAL</b>	<b>2 315 675,84</b>	<b>2 126 425,69</b>	<b>1 047 121,93</b>

Le Conseil Municipal, après discussions, décide d'approuver le compte administratif 2014 de la Ville du Gosier pour un résultat excédentaire de 1 047 121,93 €

**CM DU 30 JUIN 2015**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE L'OFFICE DE TOURISME**

Le compte administratif de l'exercice 2014 de l'Office de Tourisme présente un résultat excédentaire provisoire de 32 474,01€.

Il se répartit comme suit:

**Section de fonctionnement : 24 410,71€**  
**Section d'investissement : 8 063,30€**  
**Total : 32 474,01€**

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **PROJET D'AUTORISATION GÉNÉRALE DE POURSUITE À LA COMPTABLE PUBLIQUE**

Considérant que l'autorisation permanente et générale de poursuites n'a pas pour conséquence de priver la collectivité de son pouvoir de surveillance en matière de poursuites, mais contribue à les rendre plus rapides et donc plus efficaces.

Considérant qu'une telle mesure participe à l'efficacité de l'action en recouvrement du comptable public et contribue à l'amélioration du recouvrement des produits de la collectivité.

Le Conseil Municipal, décide d'octroyer, une autorisation permanente et générale de poursuites à Madame Marie-Annick HUC, chef de poste à la Trésorerie de Sainte-Anne, pour l'émission des actes de poursuites au-delà de la mise en demeure et de tous les actes de poursuites qui en découlent, quel que soit la nature de la créance.

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **INDEMNITÉS DE CONSEIL À LA COMPTABLE PUBLIQUE**

Considérant le rôle de conseil de Madame Marie-Annick HUC, comptable de la Ville du Gosier. Le Conseil Municipal, décide d'octroyer à Madame Marie-Annick HUC, comptable publique de la Ville du Gosier une indemnité de conseil calculée sur la base des dépenses moyennes afférentes aux trois dernières années.

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **CONVENTION COMITÉ DE TOURISME DES ÎLES DE GUADELOUPE**

Considérant que la Ville du Gosier, soucieuse de la poursuite de son développement touristique s'inscrit dans une démarche partenariale.

Considérant l'orientation prise par le Comité de Tourisme des Îles de Guadeloupe, visant à renforcer son ancrage au sein des communes de l'archipel.

Considérant la forte plus-value résidant dans un partenaire avec le CTIG en matière touristique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver le projet de convention avec le Comité de Tourisme des Îles de Guadeloupe.

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CADRE DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DU GOSIER AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD-EST GRANDE-TERRER "LA RIVIERA DU LEVANT"**

Considérant que la Communauté d'Agglomération continuera à bénéficier du concours des fonctionnaires territoriaux pour l'exécution des missions d'ordre administratif, dans l'attente de l'adoption du schéma de mutualisation.

Le Conseil Municipal, après discussion, décide d'approuver le renouvellement de la mise à disposition du personnel communal au profit de la Communauté d'Agglomération "la Riviera du Levant" conformément à la liste jointe et selon les modalités fixées par la convention à compter du 1er juillet 2015 et ceci pour une durée de six mois.

Liste des agents concernés par la mise à disposition au sein de l'intercommunalité "la Riviera du Levant":

**BEAUBOIS Harry**  
**FREDERIC Thierry**  
**PHOBERE Charly**  
**SAINCILY Lyne**  
**TONTON Cathy**  
**PIERRE-JUSTIN Lea**  
**GERION Corinne**  
**EDMOND MARIETTE Maëlen**

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Considérant les besoins de plus en plus qualifiés en personnel au sein de la Commune et les nécessités du service. Le Conseil Municipal, après discussion, décide de créer au tableau des effectifs de la Communes les 9 postes suivants conformément à la nomenclature statutaire de leurs cadres d'emplois, à savoir:

- 3 postes d'attachés à temps complet
- 2 postes d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet
- 1 poste de rédacteur à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'agent d'animation de 2ème classe à temps complet

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **ADHÉSION AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE**

Considérant que le CNAS est un organisme de portée nationale qui a pour objet d'améliorer les conditions de vie des personnels de la Fonction Publique Territoriale et de leurs familles.

Considérant que cet organisme propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réductions) qui évolue chaque année, en réponse aux attentes et aux besoins des personnels de la Fonction Publique Territoriale.

Considérant que la collectivité souhaite être attractive en se dotant, dans le respect des obligations légales, d'un nouvel outil renforçant la reconnaissance des salariés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renforcer les mesures en matière d'action sociale en faveur du personnel communal en adhérant au CNAS à compter du 1er septembre 2015 et autorise en conséquence le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS.

**CM DU 30 JUIN 2015**

### **RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES CHANGEMENT DES HORAIRES DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)**

La Réforme des rythmes scolaires, décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, introduit dans sa mise en oeuvre, l'organisation de nouvelles activités périscolaires (NAP). Complémentaires au temps familial et au temps scolaire, ces activités désignent tous les moments de la journée qui précèdent ou suivent les temps de classe obligatoire.

Actuellement, ces activités se déroulent tous les jours de 15H15 à 16h soit 3 heures par semaine.

Après consultations et suites aux observations lors du séminaire sur les rythmes scolaires organisé par le Rectorat et l'AMG (Association des Maires de Guadeloupe), le Conseil Municipal après discussions décide d'approuver le changement des horaires des Nouvelles Activités Périscolaires comme suit :

	Garderie du matin	Temps scolaires	Interclasse	NAP	Garderie du soir / midi
Lundi, mardi, jeudi	7H-8H	8H-11H30 13H30-15H15	11H30-13H30	15H15-16H15	16H15-18H
Vendredi	7H-8H	8H-11H30 13H30-15H15	11H30-13H30		15H15-18H
Mercredi	7H-8H	8H-11H			11H-12H

CM DU 30 JUIN 2015

#### APPROBATION DE LA PHASE 1 DU PROJET DE MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Vu la délibération du Conseil Municipal CM-2010-6S-SAJR-86 du 28 octobre 2010 adoptant le Plan Communal de Sauvegarde.  
Vu la délibération n°11 du Conseil Municipal du 24 février 2014 prenant acte du projet de mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.  
Le Conseil Municipal décide de prendre acte des modalités d'organisation générale de la gestion de crise ainsi que les spécificités pour le risque cyclonique dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

CM DU 30 JUIN 2015

#### RÉCOMPENSES ATTRIBUÉES AUX GROUPES DANS LE CADRE DU GOZIÉVAL 2015

Considérant que la manifestation "Goziéval" répond aux objectifs de valorisation et de diffusion de notre patrimoine culturel et traditionnel.  
Considérant que la commune en aidant à la mise en oeuvre de la manifestation contribue à la valorisation et à l'animation du territoire de même qu'à son développement culturel, économique et touristique, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le paiement des récompenses octroyées aux groupes sélectionnés par le jury pour un montant global de 9 800 €.

CM DU 30 JUIN 2015

#### ÉLECTION DE MISS GOSIER 2014 - DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Considérant que les dépenses supplémentaires s'élèvent à 1 750 €, le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de prendre en charge les dépenses supplémentaires afférentes à l'organisation de l'élection Miss Gosier 2014.

CM DU 30 JUIN 2015

#### CONVENTION DE MANDAT POUR LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE MULTI-ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE CLÔTURE DE L'OPÉRATION

Considérant que les modifications effectuées de même que les prestations supplémentaires apportées au bilan étaient nécessaires, ce qui constitue une évolution globale de 3 %.

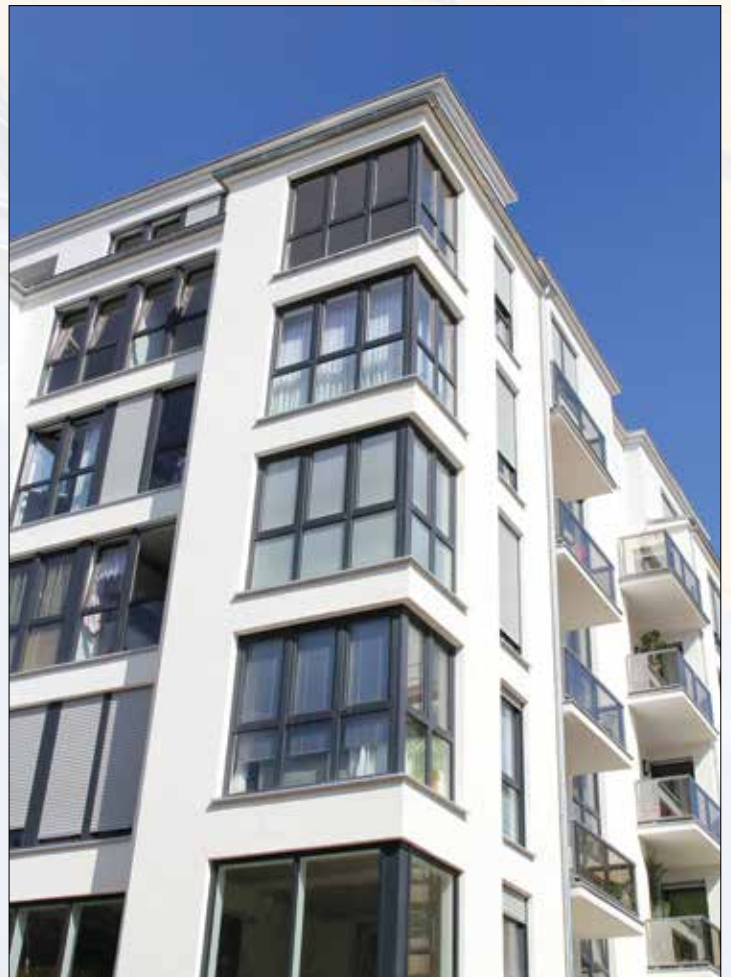
Considérant que le montant actualisé de l'opération est passé de 2 282 968,00 € HT à 2 931 916,00 € le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le montant définitif de l'opération de construction de l'espace multi-accueil à hauteur de 3 280 484,09 € TTC.

CM DU 30 JUIN 2015

#### PROPOSITION DE GARANTIE D'EMPRUNT A LA SEMSAMAR POUR LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION DE 90 LOGEMENTS ( 55 LLS ET 35 LLTS ) SITUÉS À PLIANE AU GOSIER

Considérant la nécessité d'accompagner cet organisme pour la réalisation du programme de 90 logements à Pliane Le Gosier, le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du Contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

CM DU 30 JUIN 2015



## SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AU PROGRAMME D'ACTION DE PREVENTION DES INONDATIONS DES BASSINS VERSANTS DES GRANDS FONDS

Par délibération CM-2013-5S-DGPR-19 du 30 avril 2013, le Conseil Municipal de la Ville du Gosier a validé la participation de la ville au Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) d'intention aux côtés des Communes des Abymes, de Pointe-à-Pitre, de Saint-Anne, du Moule et de Morne-à-L'Eau.

Ce dossier d'intention a reçu la labellisation de la Commission Mixte Inondation le 18 décembre 2014. Pour formaliser l'implication des partenaires, la convention cadre a été signée le jeudi 30 avril 2015 dans la salle du Conseil Municipal de la ville des Abymes. Les Maires concernés, le Préfet et les autres partenaires concernés étaient présents (Conseil Régional, Office de l'eau, Météo France ...).

La Commune du Gosier s'est positionnée afin de porter l'action d'animation et de sensibilisation en milieu scolaire pour l'ensemble des communes impliquées. L'objectif de cette action est de sensibiliser les enfants et leurs proches, d'améliorer la connaissance du risque et de renforcer la cohérence éducative autour de la thématique des inondations.

Par ailleurs, la ville cherche à développer l'action relative à la signalisation des routes et sites submersibles. Elle s'inscrit dans la continuité du projet Tsunahoule. Celui-ci a permis d'identifier un plan de gestion communal pour le risque de tsunami et de houle cyclonique. Il convient aujourd'hui de pouvoir informer et orienter les usagers du littoral gosiérien. L'objectif est donc de sensibiliser les populations en leur donnant les outils nécessaires afin qu'elles se préservent.

Les autres communes porteront pour l'ensemble du territoire PAPI les actions suivantes :

- Ville des Abymes : Schéma global de réduction du risque inondation sur le territoire du PAPI.
- Ville des Abymes : Mise en œuvre d'une mémoire écrite du risque et pose des repères de crues
- Ville de Sainte-Anne : Communication envers le grand public
- Ville de Pointe-à-Pitre : Formation des acteurs de la gestion du risque d'inondation.
- Ville du Moule : Organisation de la surveillance du territoire.
- Ville de Morne-à-L'Eau : Finaliser, actualiser et faire vivre les Plans communaux de sauvegarde (PCS).
- Ville des Abymes : Etude de localisation et d'optimisation du ralentissement des écoulements et recherche de sites potentiels.

Ainsi, le Programme d'action de prévention des inondations permettra de prévenir et de limiter au mieux les conséquences dommageables des inondations dans la zone des Grands-Fonds.

## PREPARATION DE LA SAISON CYCLONIQUE 2015 : L'EXERCICE CYCLONE PADME

Dans le cadre de la préparation de la saison cyclonique 2015, le Préfet de Région a mis en place l'exercice cyclone « PADME » le 9 juillet 2015 en collaboration avec les communes.

À cette occasion, la participation de la ville du Gosier a visé les objectifs suivants :

1. **Evaluer la réception, le traitement des alertes et la réponse de la Commune.**
2. **Améliorer la formation des acteurs (élus et agents).**
3. **Tester les nouvelles dispositions d'organisation de la Cellule de Crise Municipale.**
4. **Mettre en place pour la première fois la procédure d'activation des abris sûrs. Pour la circonstance des administrés bénévoles se sont rendus dans les abris afin de jouer le rôle des sinistrés.**

Le bilan général de l'exercice est positif. Il faut noter une forte implication des services et des bénévoles. La ville a ainsi pu tester l'ensemble de son organisation de crise. En effet, pour la première fois les abris ont été ouverts.

Afin de parfaire l'organisation de la sauvegarde sur le territoire, la ville retient de cet exercice plusieurs axes de développement avec notamment l'amélioration de la liaison et de la communication avec les abris et les équipes de terrain.



Les élus en exercice de réception des sinistrés dans l'abri sûr Palais des Sports



MM. Thénard et Dino, élus, à l'écoute de Lucien Danjoutin, agent de la Direction Gestion et Prévention des Risques

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL**

Considérant les demandes de partenariat adressées au Président de la communauté d'agglomération, le Conseil Communautaire décide d'approuver les demandes de subventions présentées dans le tableau suivant, pour un montant total de 60 000,00 €.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR LA CULTURE		
Ville de Sainte-Anne	Courrier du 06/01/2015 - participation financière pour la Grande Parade du Lundi Gras du 18/01/2015	Montant alloué
Ville de Saint-François	Courrier du 06/01/2015 - participation financière pour la Parade du Lundi Gras	15 000,00 €
Ville de la Désirade	Courrier du 24/02/2015 - participation financière pour la Fêt a Kabrit les 4 et 5 avril 2015	15 000,00 €
Ville du Gosier	Courrier du 08/01/2015 - participation financière pour la 5ème édition du Goziéval	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>60 000,00 €</b>

CC 14 AVRIL 2015

**VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES INTERCOMMUNALES**

Considérant le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du budget, le Conseil Communautaire décide de voter pour l'année 2015 le taux des taxes locales comme suit :

NATURE DES TAXES	TAUX VOTES
Taxe d'habitation	0,00 %
Foncier bâti	0,00 %
Foncier non bâti	0,00 %
Ordures ménagères	23,06 %

CC 14 AVRIL 2015

**AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014 AVEC REPRISE ANTICIPÉE DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter en réserves au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », la somme de 41 738,46 € destinée à financer le besoin et les restes à réaliser de la section d'investissement.

CC 14 AVRIL 2015

**EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

Vu le débat sur les grandes orientations sur le budget 2015 en date du 24 février 2015, le Conseil Communautaire décide de voter par chapitre, puis dans sa globalité, le projet de budget primitif 2015 comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	10 773 406,92 €	10 773 406,92 €
Investissement	2 261 738,46 €	2 261 738,46 €
<b>Total</b>	<b>13 035 145,38 €</b>	<b>13 035 145,38 €</b>

CC 14 AVRIL 2015

**EXAMEN ET VOTE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

Vu le débat sur les grandes orientations du budget 2015 présenté par Monsieur le Président lors de la séance du Conseil du 19 février 2015, le Conseil Communautaire décide d'autoriser les autorisations de programme et les crédits de paiement.

CC 14 AVRIL 2015

**TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE TRANSPORT AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN**

Considérant que la Communauté d'agglomération du Sud Est Grande-Terre "LA RIVIÉRA DU LEVANT" remplit les conditions de continuité territoriale et de seuils démographiques, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré décide d'approuver le transfert de la compétence transport au Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

CC 14 AVRIL 2015

**CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Considérant l'impérieuse nécessité de mettre en place l'administration communautaire pour un fonctionnement optimal de la Communauté d'Agglomération " La Riviéra du Levant", le Conseil Communautaire, après discussion, décide de créer au tableau des effectifs de la communauté d'agglomération les 20 postes suivants conformément à la nomenclature statutaire de leurs cadres d'emplois, à savoir :

- 1 poste de Directeur Général des Service à temps complet
- 2 postes de Directeur Général Adjoint des Services à temps complet
- 1 poste de Collaborateur de Cabinet en qualité de Directeur de Cabinet à temps complet
- 1 poste de Directeur à temps complet
- 4 postes d'Attaché principal à temps complet
- 3 postes d'Attaché territorial à temps complet
- 2 postes d'Adjoint administratif de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'Ingénieur principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes de technicien principal de 2ème classe à temps complet.

CC 14 AVRIL 2015



FRANCE  
STATION  
NAUTIQUE  
Le Gosier

Les 18 et 19  
décembre 2015

# Nwèl Pakala

• 11ème édition •



[www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr)



ici le Gosier



@VilleduGosier

> ACTIONS MUNICIPALES

# GOSTIER CITÉ

ÉVÈNEMENT



## FOCUS RENTRÉE DES ASSOCIATIONS







Flash Mob sur le thème animé par Jean-Max MIRVAL,

**La Rentrée des associations du Gosier est désormais une manifestation incontournable organisée par la Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative (DCDP). Elle s'est tenue samedi 12 septembre 2015 de 9h à 18h au Palais des sports du Gosier.**



Association Manaatan Go d'Actu



Association Libète



Démonstration de Quadrille avec l'association Nanou quadrille

Pas moins de 80 associations étaient présentes et ont pu offrir au public leur panel très large, d'activités sportives, culturelles et artisanales. Les temps forts de cette journée dédiée aux associations ont recueilli toute l'attention du public venu nombreux : exposition «Les visages du bénévolat», remise de trophées «Initiativ' Asso», forums d'échanges sur l'implication des jeunes dans le milieu associatif. Une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène a aussi été organisée pour venir en aide au peuple de la Dominique. Le Flash Mob a réuni énormément de personnes et c'est dans une ambiance chaleureuse que la chorégraphie a été effectuée.

La Ville du Gosier et plus particulièrement la Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative (DCDP) remercie les associations, les partenaires, les jeunes qui se sont prêtés à l'exposition «Les visages du bénévolat», les généreux donateurs de la collecte pour leur implication à cette manifestation. Merci également au public qui a participé à cette journée, sans qui, le succès ne serait pas au rendez-vous.



Exposition «Les visages du Bénévolat»



Admiral T et les membres du staff du Dispositif Média Jeunes (DMJ), présents pour le forum de discussion sur l'engagement des jeunes dans le milieu associatif.



Vu au Gosier



ÉVÉNEMENT

## Fête patronale

### GOSIER AFTER SCHOOL

Le 25 juillet 2015, s'est tenu le Gosier after school en partenariat avec le dispositif Média jeunes, sur la plage de la Datcha. Une journée d'échanges entre jeunes ponctuée d'animations diverses : Gigagames, Mix DJ, concours de danse...



Les jeunes gosiériens, membres de la Commission jeunesse animation loisirs



Élus et ambassadrices de beauté étaient présents pour l'occasion

### OUVERTURE OFFICIELLE

Mercredi 19 août, s'est tenue l'ouverture officielle de la fête patronale du Gosier. Placée sous le thème «Les jeunes, notre avenir, notre force», la Ville du Gosier a souhaité mettre en avant des jeunes Gosiériens investisseurs, sportifs, artistes qui ont décidé de prendre en main leur vie, leur avenir.

Une vidéo d'une quarantaine de minutes a présenté leurs parcours, atypiques pour certains mais tous basés sur le dépassement de soi pour quasiment tous. La projection était suivie d'un forum d'échanges entre eux et le public.

En avant première de la manifestation, une exposition de photos monumentales de Philippe Virapin était présente à la salle Léopold Hélène et le public a pu découvrir les talents de hip hop de 2 jeunes danseurs de l'école de Mickaël Larifla.

### CITY CHALLENGE'S SPORT

Le sport a été également mis à l'honneur pendant la fête patronale avec le City Challenge's Sport, une compétition inter quartiers pluridisciplinaires opposant 6 équipes.

Les épreuves concernaient les disciplines suivantes : athlétisme, football, basket ball, natation & canoé kayak.



La Team 10 PSG, vainqueur de la compétition



L'épreuve de natation à la piscine en eau de mer à l'Anse Tabarin

### CONCERT MAROON AWMONI

Le samedi 1er août 2015 a eu lieu le concert de Maroon Awmonï sur l'esplanade de la Rénovation.

Le public a pu apprécier ce groupe de jazz créole dont l'avant première était assurée par la talentueuse Lycinaïs Jean.



### BŒUFS TIRANTS

La Commission culture en partenariat avec l'association des boeufs tirants du Gosier a proposé au public la traditionnelle compétition des boeufs tirants. Celle-ci s'est déroulée sur le terrain Kancel de Port-Blanc, le dimanche 23 août.





## CÉRÉMONIE DU VIN D'HONNEUR

Samedi 22 août 2015, malgré l'approche de la tempête Danny, les manifestations officielles de la fête patronale se sont déroulées sous un ciel clément. Le vin d'honneur a quant à lui été déplacé au Palais des sports afin d'éviter les rafales de vent sur l'esplanade.



Dépôt de gerbes au Monument aux morts



Discours du Maire



La jeunesse gosiérienne

## PODIUM DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la fête patronale du Gosier qui s'est tenue du 19 au 23 août, les associations ont proposé au public, venu nombreux pour l'occasion, des prestations de chant et de danse. Les associations Espoir de vivre, Grain d'Or, ASC Gommier, Lov a bay, Soulshine, Concorde 2 ont enchanté le public. Tikanno et Restan ont entraîné la population dans un déboulé à mas jusqu'au boulodrome. Krys, Saaturn et le Kolèktif an wout ont offert le final.



Association Soulshine



Le collectif «An wout»



Association Concorde II



Jody DECASTEL, humoriste



Saaturn, artiste



Arrivée du Déboulé avec Tikanno et Restan la

## KARAOKÉ QUIZ

La population du Gosier et d'ailleurs a été invitée le mercredi 15 juillet en plein air à l'Esplanade de la Rénovation à participer à un karaoké, accompagné d'un quizz interactif ayant pour but de faire découvrir au public différents éléments qui caractérisent la Ville du Gosier.



Marie-Flore DÉsirÉE, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Commission Culture au côté de Krys, Artiste compositeur





ÉVÈNEMENT

## Fête patronale - Pleins feux sur la Jeunesse



Défilé mode et coiffure avec les jeunes gosiériens membres de la Commission Jeunesse Animation Loisirs

La manifestation «Pleins Feux sur la jeunesse» qui s'est tenue le dimanche 23 août au Palais des sports, venue en clôture de la Fête Patronale, a tenu toutes ses promesses.

Destinée à notre jeunesse ainsi que le motivait la thématique «Les jeunes, notre avenir, notre force», ce sont ainsi plus de 1000 jeunes qui se sont déplacés pour l'occasion. La Ville a offert à ses jeunes un panel d'animations comprenant entre autres un concours de motos, des battles de danse, du slam, du chant, un défilé de coiffure magnifiant la chevelure naturelle, une conférence-débat ainsi que des animations avec des structures gonflables pour les plus jeunes. L'essentiel de ce programme a bénéficié pour la mise en place du concours de plus d'une soixantaine de jeunes bénévoles de la ville qui se sont impliqués avec ardeur. La ville a saisi l'occasion de ce rassemblement pour rendre hommage à tous ces jeunes en leur offrant la médaille du bénévolat avec ses remerciements.

Patrice PIERRE-JUSTIN, élu aux côtés de 3 intervenants du débat «Jeune et bien dans ma Ville»



De multiples prestations (chant, Slam, et danse)



Défilé des motards et concours tuning

# Ingrid Blémand

## Nouvelle ambassadrice du Gosier



Elles étaient sept jeunes filles à convoiter le titre de Miss Gosier, vendredi 31 juillet 2015 au Palais des Sports du Gosier. **Ingrid Blémand**, 17 ans, originaire de Dampierre, a finalement conquis la couronne en alliant grâce et élégance. La nouvelle ambassadrice s'est aussi vue attribuer le prix du patrimoine.

Ashley Sylvestre, qui a décroché le prix de la sympathie, a aussi remporté le titre de 1ère Dauphine et Perrine Guyon celle de la 2ème Dauphine, et également le prix du plus beau sourire.

Le prix du maillot de bain a été décerné à Nadja Sylvestre, celui de la tenue de soirée à Noémie Tournier et le prix de l'élégance à Prescile Adolphe.

Natacha Bordelais a quant à elle remporté le prix internet, il s'agit de la candidate qui a obtenu le plus grand nombre de mentions « j'aime » sur sa photo figurant sur Ici le Gosier, page Facebook officielle de la Ville du Gosier.

La soirée, composée d'une succession de tableaux très travaillés, était orchestrée par le chorégraphe Ludovic Bibeyron avec des interludes de la compagnie DJOK de Romuald Sérèmes.

Un très beau plateau d'artistes était également présent pour ponctuer l'événement, Jimmy Desvarieux, Dasha, Jessye Belleval et Medhy Custos.

**Nadia CELINI**, ▶  
Adjointe au Maire  
Vice-Présidente du  
Conseil d'Exploitation  
de l'Office de Tourisme



Natacha Bordelais, prix internet

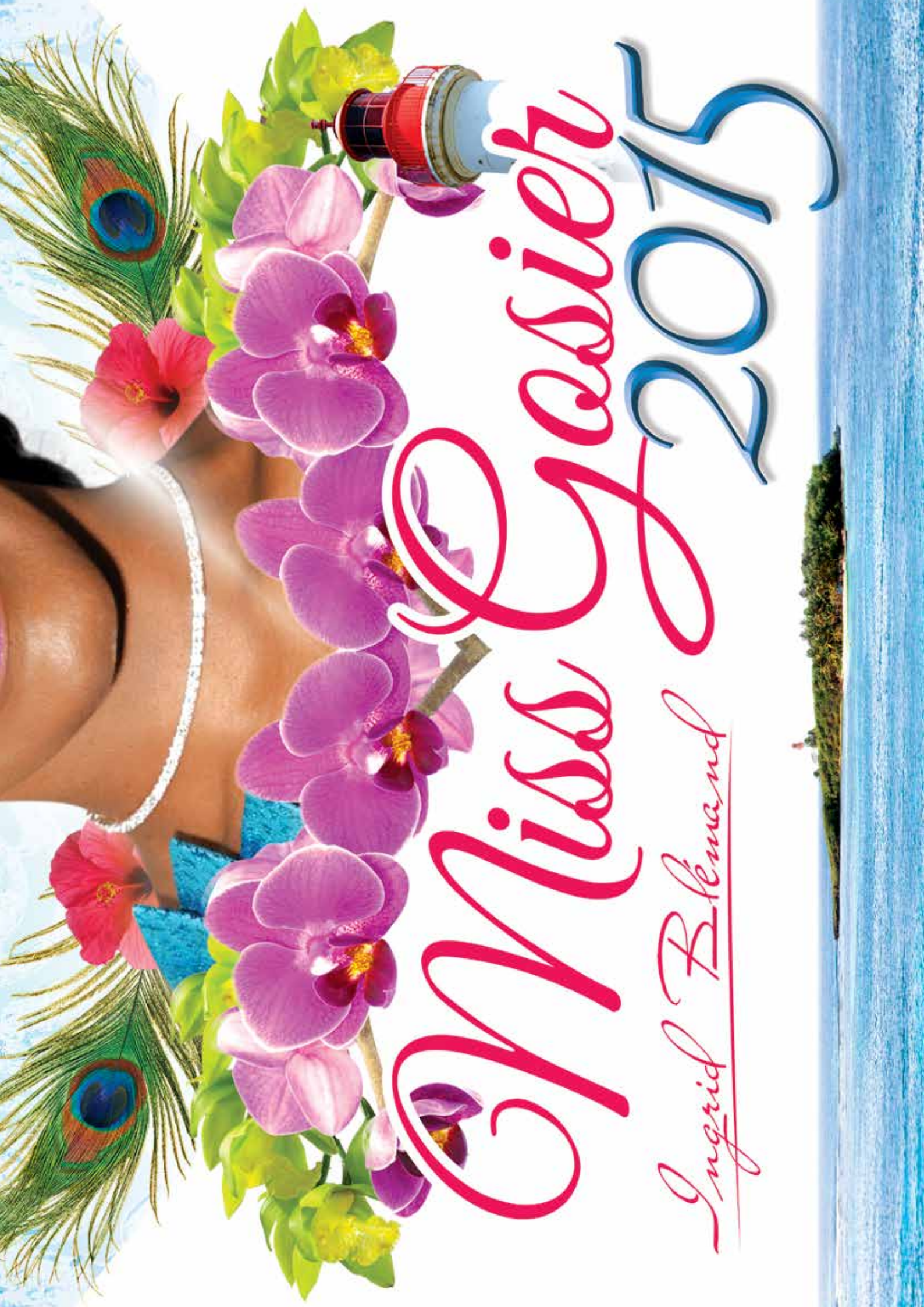


Nadja SYLVESTRE, prix du maillot de bain



Perrine Guyon, 2<sup>ème</sup> dauphine, Ingrid Blémand, Miss Gosier 2015 et Ashley SYLVESTRE, 1<sup>ère</sup> dauphine





# Miss Yasier 2015

*Ingrid Blemund*



Infos



## SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES PROFESSIONNELS SUR L'ENDOMÉTRIOSE

L'endométrirose est une maladie qui touche les femmes et peut provoquer dans certains cas des douleurs voire la stérilité. Cette cause importante est défendue par une association créée en 2014.

Le CCAS et l'association KARU ENDO ont donc organisé une conférence de sensibilisation à la salle Léopold Hélène le vendredi 27 mars 2015.

Il s'agissait de mieux connaître la maladie et d'accompagner les personnes concernées mais aussi initier une prise de conscience sur la maladie, ses enjeux et ses effets dans la vie de la femme.

Le public avait largement répondu à l'invitation mais malheureusement l'absence du corps médical n'a pas permis d'approfondir certains aspects dans l'échange.

Toutefois, ce fut l'occasion d'échanges nourris dans l'assistance. Mais tout commence et à l'avenir il faut espérer plus d'accompagnement de ces femmes et prendre en considération le vécu des femmes souffrant d'endométrirose.



CONFÉRENCE - DÉBAT

## La bientraitance envers les personnes âgées

*Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Gosier a organisé lundi 15 juin une conférence à destination du public dans le cadre de la journée contre la maltraitance.*

La salle de réunion du pôle administratif avait été aménagée pour l'occasion pour les divers intervenants présents : ALMA qui a longuement expliqué la définition de la maltraitance, ses formes et le rôle de l'association aux cotés de la famille ; le Conseil Départemental a pour sa part insisté sur les aides et démarches à mettre en place ; puis Aloïs (plate-forme de répit pour les aidants) et le Domaine de Choisy ont évoqué les cas concrets, l'un pour l'accompagnement des familles et l'autre pour la prise

en charge de la personne âgée.

Le débat fut nourri, les interventions nombreuses et surtout empreintes de grande souffrance et d'inquiétude. Le sujet est d'importance, le message de lutte doit être encore plus évoqué et c'est pour cela que l'ensemble des intervenants qui s'étaient engagés ont tenu le 15 octobre à Beaumanoir, une 2<sup>ème</sup> édition de cette conférence dans le cadre de la semaine bleue.



Le public venu nombreux

FESTIVITÉS

## Fête des mères

*La Ville du Gosier a fêté les mamans de 7 enfants et plus de la commune cette année.*

En effet, suite à l'appel à inscriptions passé en avril dernier, pas moins de 140 mamans ont été honorées et récompensées. 3 d'entre elles, au cours de leur vie de maman, ont élevé non seulement leurs propres enfants mais aussi, ont fait le choix d'assurer l'éducation d'autres enfants qui étaient en difficulté.

Ainsi, Michèle MORVANY, Eugénie DUPONT et Josépha LOVAL ont été particulièrement distinguées du fait de leur engagement. La cérémonie en leur honneur s'est tenue le samedi 30 mai 2015 à la salle de réception Léopold Hélène de la Mairie. Cette manifestation pilotée par Christiane GANE, élue en charge des relations publiques et festivités a réuni un public nombreux, comptant bon nombre d'élus de la ville et de proches des mères récompensées. L'animation était assurée par les élèves des écoles qui ont offert à tout le public des prestations de danse, de chant et de poésie. Un sacré travail dirigé par les animatrices de la Direction Enfance Jeunesse Education de la ville.



Christiane GANE, élue (à gauche) avec les mamans du Gosier.



Paulette LAPIN, adjointe au Maire au côté d'une maman



## Man Titine, centenaire

Mme Berthelot veuve Dabrimon Christine Anne Marguerite dite «Man Titine» fêtait Dimanche 26 juillet avec sa famille, son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Quelques élus de la Collectivité et du Conseil Régional ont fait le déplacement afin de lui remettre de nombreux cadeaux.



Hector BERTHELOT, Paulette LAPIN, «Man Titine» et Rose-Aimée SARABUS



«Man Titine»

## Matinée handisport

Le 1<sup>er</sup> avril, le CCAS, l'association KHAMA, la Direction des Sports de la ville, la ligue handisport et la Fédération Française de sports adaptés, ont organisé une matinée détente à l'Anse Tabarin à destination des personnes handicapées du territoire. Il s'agissait d'une manifestation s'inscrivant dans le cadre des journées nationales «tourisme et handicap». A cette occasion, les personnes handicapées présentes ont pu tour à tour profiter d'un panel de jeux de plein air, accompagnées d'un éducateur sportif : fléchettes pendulaires, hand fauteuil, sarbacane, jeux de pétanque, tir à l'arc. Puis, ce fut l'heure du bain avec l'aide d'accompagnateurs et de tire-à-l'eau.

La faible participation des personnes handicapées est certainement à mettre au crédit du jour choisi. Et non, il ne s'agissait pas d'un poisson d'avril ! La manifestation sera reconduite prochainement et le CCAS espère une plus forte participation.

A cet effet, le CCAS propose de recueillir l'inscription des personnes intéressées pour leur adresser les prochaines invitations.



### ACTION DE SOLIDARITÉ PARTENARIALE ENTRE LA CAF & EDF

EDF Archipel Guadeloupe, la Caisse d'Allocation Familiale de Guadeloupe en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville du Gosier ont organisé l'opération **Solidarité Agir plus**, vendredi 18 septembre 2015 de 9h à 12h à la Salle Léopold Hélène de la Mairie du Gosier. Il s'agissait du lancement d'une action en faveur des personnes en situation de précarité énergétique.

La première distribution de l'opération a été effectuée sur le territoire du Gosier et a concerné 400 particuliers bénéficiaires du RSA dont 80 sélectionnés par le Centre Communal d'Action Sociale. Les produits remis sont destinés à faire des économies d'énergie et à réduire le montant des factures d'électricité des bénéficiaires. Les 400 personnes ont reçu un pack de 4 lampes LBC. Les 80 clients sélectionnés par le CCAS de la Ville du Gosier ont reçu un pack de 4 lampes LBC et un kit d'économiseurs d'eau (douchette + mousseurs).



## Réception des nouveaux conseillers de quartiers

Conformément à la réglementation en vigueur, Le Gosier a procédé en 2015 au renouvellement des conseils de quartiers.

Suite à l'installation des Conseils de Quartiers en février dernier, Le Maire a souhaité réunir tous les conseillers afin de mettre en valeur les enjeux de leurs missions et de les accompagner dans leurs projets.

Cette rencontre a été aussi l'occasion de valoriser d'anciens conseillers pour leur participation à l'action «Empare toi de ton quartier» menée en juillet 2013 qui a valu à la Ville du Gosier le Prix Territoria d'Or pour la catégorie «Civisme et citoyenneté» décerné par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, sous l'égide du Sénat.



Le Maire s'adressant aux conseillers de quartiers



Julien DINO, conseiller municipal et Marie-Antoinette LOLLIA, adjointe déléguée au Quartier n°2



## ASSOCIATIONS

# Assises des associations du Gosier

**La Ville du Gosier a récemment réaffirmé son engagement envers les associations. En effet, lors de la nouvelle mandature, elle a mis en place la Commission Vie Associative et Démocratie Participative, présidée par Monsieur Christian THENARD. Cette volonté politique a conduit à organiser les : « 1<sup>ères</sup> Assises des associations du Gosier » le samedi 25 avril 2015, au Palais des Sports du Gosier**

Cette journée réservée aux associations du Gosier, avait pour but de :

- Echanger avec le monde associatif
- Renforcer le partenariat Ville/Association
- Approfondir le dialogue déjà initié
- Clarifier les règles de fonctionnement et d'accompagnement des associations
- Identifier les besoins et dysfonctionnements associatifs
- Réfléchir de manière commune à des axes d'amélioration
- Proposer des actions concrètes à mettre en place par la ville
- Simplifier les démarches des associations.

Les associations présentes ont pu entre autres, apprécier :

- La diffusion d'un micro-trottoir « *Que pensez-vous des associations du Gosier ?* », exposant le point de vue des habitants.
- La restitution de l'enquête d'un diagnostic de la vie associative locale, permettant de mieux cerner les conditions d'activités actuelles et le niveau de structuration des associations.

Et notamment, profiter de :

### TABLES RONDES :

- Table ronde 1 : Place, rôle, soutien, et valorisation des ressources humaines associatives.
- Table ronde 2 : Les associations actrices de cohésion sociale, et de développement.

### Ateliers de travail :

- Atelier 1 : Accompagnement du service Vie Associative
- Atelier 2 : Partenariat Ville / Associations
- Atelier 3 : Acteurs de la vie associative
- Atelier 4 : Animation de la ville
- Atelier 5 : Développement de la vie associative

### BILAN DE L'ACTION :

Au cours de cette journée, environ 50 associations, 13 intervenants étaient présents et notamment des élus de la Ville, mobilisés pour les interventions et animations des ateliers.

Cette manifestation avait pour but de donner la parole aux associations, qui ont pu ainsi formuler leurs attentes.

À travers les différents échanges tenus, elle a connu un vif succès. En effet, plus d'une centaine de personnes avait fait le déplacement, ainsi que certains services de la Ville, leur permettant d'apprécier le programme proposé.

Le cadre agréable du Palais des Sports et l'agencement des salles, ont contribué notamment à une bonne réalisation de l'action.

Par ailleurs, actuellement, un questionnaire d'évaluation a été transmis aux associations et les Etats des Assises, seront diffusés prochainement.



Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier (à droite) au côté de Christian THENARD, adjoint au maire et Vice-président de la Commission Vie Associative et Démocratie Participative.



Franck PHAZIAN, intervenant, responsable de KAZABROC



Frédéric BEDOUET, Directeur de PSL 971



L'équipe de la direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative - De gauche à droite : Maité DORESSAMY, assistante de direction, Georgia JACOBSON, Directrice, Wenceslas LABOR, responsable du service Vie associative et Loïque AUGUSTIN, responsable du service Vie des Quartiers.

ÉVÉNEMENT

## Gosier à fond la Forme

L'année dernière, pour la seconde édition, cette manifestation avait rencontré un succès sans précédent. La Ville du Gosier, à travers sa commission Jeunesse, Animation et Loisirs dirigée par Ghislaine GISORS, a souhaité renouveler l'opération à laquelle la population avait répondu présent.

Comme l'an dernier deux séances supplémentaires organisées les mercredis 8 et 22 juillet ont été consacrées aux enfants de 4 à 13 ans.

Cet événement, devenu incontournable, a permis à la fois de découvrir la zumba en tant qu'activité sportive, de profiter de cours de remise en forme en plein air et de donner vie à ce magnifique site qu'est l'Esplanade de la Rénovation en animant la ville. Qui plus est, elle a également permis de mettre en avant Naomi MARTINO, partenaire d'honneur élue « Espoir du chocolat 2013 » et jeune entrepreneuse Gosiérienne.

Le public majoritairement féminin, a donc pu se dépenser tout sourire et profiter des cours dispensés gratuitement par des instructeurs agréés.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Ghislaine GISORS, adjointe au maire et  
Naomi MARTINO, artisan chocolatier



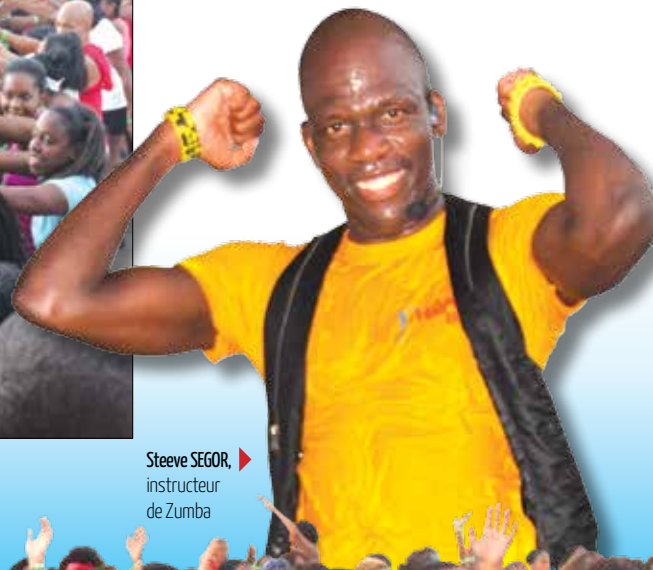
Le public toujours aussi nombreux



Petite séance de dégustation de chocolat, magnésium du sportif !



Ambiance et bonne humeur !



Steeve SEGOR,  
instructeur  
de Zumba





ASSOCIATIONS

## Dispositif ERASMUS

Dans le cadre du dispositif Erasmus, lié à la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, l'association Flè a Mango a reçu la visite, jeudi 9 avril 2015, de jeunes issus de l'internat de la Fédération Wallonie Bruxelles de Verviers.



Les jeunes Buxellois et les membres de l'association Flè a mango



Au studio d'enregistrement



Prestation chant des jeunes au marché agricole.



Les jeunes de l'Internat Athénée Thill Lorrain Verviers de Bruxelles

L'association Flè a Mango avait pour mission de faire découvrir aux jeunes Bruxellois une autre culture, par le partage et l'échange autour de diverses pratiques artistiques. La finalisation de ce partenariat culturel est la réalisation d'un clip vidéo.

Les objectifs du projet visent à :

- développer la citoyenneté européenne
- développer le capital social des jeunes
- éduquer à la tolérance et à la solidarité
- sensibiliser à la dimension inter-culturelle et à la coopération
- améliorer l'estime de soi et l'autonomie.

Les enjeux pour les membres de l'association Flè a Mango du Gosier sont divers. Ils permettent de sensibiliser les jeunes à d'autres manières de vivre en Europe, ils offrent une opportunité d'ouverture sur d'autres réalités que les leurs, enfin, ils contribuent au changement de regard que nombre d'entre eux ont vis à vis d'eux mêmes notamment en ouvrant leur esprit à d'autres cultures, d'autres histoires, afin de forger leur avenir.

Le résultat du projet intitulé «Solidaire au delà des frontières» a été présenté le 10 avril au marché agricole du Gosier. Les jeunes de l'association Flè a Mango et ceux de la Ville de Verviers en Belgique ont ainsi chanté une oeuvre de leur composition, accompagnés pour l'occasion de danseurs hip hop pour le plus grand plaisir des spectateurs.

*L'association le Gommier a poursuivi les animations du marché du 10 avril en présentant une chorégraphie de danse traditionnelle. La prestation a été très appréciée par le public qui était nombreux pour l'occasion.*

Michelle COUPPE DE K / MARTIN, conseillère municipale et danseuse de quadrille de l'ASC Gommier, au côté d'une touriste.





ÉVÉNEMENT

## Fête Finale de la DEJE

La Fête Finale de la Direction Enfance Jeunesse Éducation s'est tenue mercredi 24 juin de 14h à 17h au stade Roger Zami de Montauban. À cette occasion les élèves inscrits aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) accompagnés de leurs animateurs, ont présenté différentes activités artistiques préparées et réalisées au cours de l'année.



Chant, musique, danse, poésie, théâtre et arts plastiques ont su charmer le public venu nombreux assister à cette fête. L'occasion était donnée au public de redécouvrir des jeux d'antan et fédérateurs tels que le "chamboule-tout", la "piñata", la course en sac, la pêche à la ligne, les jeux de quilles, l'arbre à bonbons, l'empilage de cubes, le mât de cocagne... Toutes ces activités étaient en libre accès pour tous ceux qui souhaitaient s'y exercer, enfants des écoles comme spectateurs.

Les animateurs de la Ville du Gosier, initiateurs et organisateurs de la fête finale, ont mis l'accent sur la nécessité du jeu en société. En effet, de plus en plus, les enfants prisonniers des technologies du numérique, passent trop de temps sur des outils comme les tablettes ou les smartphones. Ces jeux qui développent l'esprit d'analyse, la réflexion et beaucoup la motricité, sont bien souvent mis de côté au profit d'activités sédentaires.

Les élus présents à cette manifestation, Renetta CONSTANT et Jean-Pierre WILLIAM ont particulièrement apprécié l'investissement des animateurs de la Direction Enfance Jeunesse Education (DEJE). En effet, ils ont aussi pour mission d'encadrer des enfants, de coordonner des projets d'activités et de développer chez l'enfant d'autres méthodes d'apprentissage.

Les élèves ont ensuite proposé des prestations de chant, des chorégraphies et ont déclamé des poésies sur le grand podium installé, telle une véritable scène d'artistes.

Cette manifestation est alors l'achèvement de la première année scolaire où les NAP ont été mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires.



Ateliers découverte, jeux divers, danse... il y en a eu pour tous les goûts !

### CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES BACHELIERS DU GOSIER

La cérémonie en l'honneur des bacheliers de la session 2015 a eu lieu mercredi 22 juillet à la Salle Léopold Hélène de l'Hôtel de ville. Un moment privilégié où élus et partenaires récompensent la jeunesse avec de nombreux cadeaux. Le Recteur d'Académie de la Guadeloupe Camille GALAP, présent pour l'occasion, a tenu à féliciter l'ensemble des jeunes gosiériennes et gosiériens pour leurs efforts. Cette année le prix de l'excellence a été attribué à Julia DRYMON qui a obtenu une moyenne de 18,42 pour son baccalauréat scientifique (série S) spécialité : Physique chimie.



Camille GALAP, Recteur d'Académie de la Guadeloupe

> ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE LA VILLE

# L'ÉCO DU GOSIER

TOURISME

## 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DU NAUTISME DU GOSIER

*Retour en images sur la première édition de la Fête du Nautisme au Gosier qui s'est déroulée les 12 et 13 juin 2015*





### LA TABLE RONDE

Suite à l'établissement du Conseil de Station nautique, une conférence ouverte au public, sur le thème « Entreprendre dans une Station Nautique » était organisée par la ville en partenariat avec la CCI. Cet évènement était l'occasion pour les professionnels, entrepreneurs et toutes personnes intéressées de se tenir au courant des accompagnements et outils proposés par la ville et ses partenaires, afin d'implanter leur activité sur un territoire labellisé « Station Nautique ».

### LES ANIMATIONS SUR LE PARC DU CALVAIRE

Afin de clore la première journée de la Fête du nautisme, de nombreuses animations de type interilles et des jeux divers ont été présentés à la population au Parc du Calvaire. En outre, la ville du Gosier a proposé aux administrés un quizz sur le Gosier Nautique ainsi que des interludes musicaux et des animations culturelles.

### LES ACTIVITÉS NAUTIQUES SUR LA PLAGE DE LA DATCHA

Le samedi 13 juin, c'est à la plage de la Datcha que la Fête Du Nautisme battait son plein. En effet, tout au long de cette journée, des activités diverses et variées ont été organisées par la ville du Gosier pour le plus grand plaisir des administrés : randonnée nautique, aquagym géante, parc aquatique de structures gonflables, initiation au catamaran, Régate de canot à voile, Démonstration de Flying Board, etc.

Ainsi, la première édition de la Fête du Nautisme a été un franc succès, grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs du nautisme de la ville. La Ville tient à remercier les acteurs du nautisme et tous ceux qui ont contribué à la bonne réalisation de la première édition de cette manifestation. Elle espère aussi, que la prochaine édition sera couronnée d'un succès tout aussi éclatant.

## Installation du Conseil de station nautique

Selon le règlement intérieur de France Station Nautique, chaque station nautique doit être administrée par un Conseil de Station.

Ainsi, en amont des activités qui se sont déroulées dans le cadre de la Fête du Nautisme, le Conseil de Station du Gosier, instance règlementaire a été installé le vendredi 12 juin 2015 à l'hôtel de Ville du Gosier. Ce Conseil est composé des acteurs suivants :

- Le président de la Station Nautique, M. Jean-Pierre Dupont, Maire du Gosier
- La coordonnatrice de la Station Nautique, Mme Lyne SAINCILY, Directrice du développement économique et touristique
- Le coordonnateur de la base nautique municipale, M. Jean-Yves FREDERIC, Directeur des Sports et Directeur Général Adjoint
- Les élus
- Les cadres de l'Administration communale
- Les acteurs du nautisme
- Les partenaires institutionnels

L'obtention du label France Station Nautique est donc le résultat d'un véritable travail d'équipe et le fruit d'un travail de cohésion soutenu. Au-delà de cette manifestation, le Conseil de Station apparait comme une instance devant fédérer et promouvoir le monde du nautisme au Gosier.





### TOURISME

## Remise du label France station nautique

Depuis le 1er janvier 2015, la Ville du Gosier est labellisée station nautique. Jocelyn Martial, Vice-Président de la Commission Développement économique et Touristique a représenté la collectivité à la soirée de remise du label à Paris le 6 décembre 2014.



Jocelyn MARTIAL, Conseiller Municipal et Vice président de la Commission Développement Economique et Tourisme aux côtés des représentants de France Station Nautique.

### HOMMAGE

## Hommage à Patrick Forbin

La municipalité du Gosier adresse un hommage particulier à Patrick Forbin, véritable pilier du monde maritime en Guadeloupe, qui avait été, peu avant son décès le Parrain de la Fête du Nautisme au Gosier.



De gauche à droite : Wenceslas LABOR, Responsable de la Vie associative, Félix DINANE, responsable de la base nautique, Lyne SAINCILY, Directrice de la Direction du Développement économique et Touristique, Patrick FORBIN et Julien BONDOT, conseiller municipal.

### MARCHÉS

## Fonctionnement des marchés

Depuis de nombreuses années, la Ville du Gosier a mis en place deux marchés et rappelle les modalités de fonctionnement du marché agricole du vendredi nommé «**Mawché pannyé Gozié**» et du marché aux puces du dernier dimanche de chaque mois désigné «**Vidé Gozié aw**».

- Le marché agricole se tient de façon hebdomadaire le vendredi de 16h à 20h. Il est placé sur le parking de l'Anse Tabarin et est consacré à la vente de fruits et légumes, de produits agro-transformés, de produits artisanaux (artisan boucher ou boulanger, glacier, crêpier ...), d'artisanat d'art. Très rapidement, il a conquis les Gosiériens qui le fréquentent depuis plus de 7 ans déjà. Pour autant, victime de son succès, il n'est plus possible de prendre de nouvelles inscriptions pour la vente d'artisanat. La priorité demeure la vente de produits maraîchers.

Les inscriptions s'effectuent au service réglementation de la police municipale : 0590 84 09 55 et l'exposant doit s'acquitter d'un droit de place de 5 € / par présence sur le marché, auprès de la collectivité. Même si la mise en place des marchands commence dès 14h ou 15h par un agent de la Police Municipale, l'espace de vente est ouvert au public à partir de 16h.

- Le marché aux puces qui se tient dans le même espace, est de fréquence mensuelle. Chaque dernier dimanche du mois, de 7h à 12h, des exposants s'installent et mettent en vente des objets aussi divers que variés. Ce marché donne l'occasion de chiner des objets anciens, des ustensiles de cuisine, des vêtements, des plantes, des livres, du matériel numérique d'occasion ou tout autre objet.

L'inscription est obligatoire et se fait à l'Office de tourisme du Gosier : 0590 84 80 80 ou par mail [officedetourisme@villedugosier.fr](mailto:officedetourisme@villedugosier.fr)

Les exposants réguliers doivent prévenir de leur présence par téléphone ou par mail au plus tard le jeudi précédent le dernier dimanche du mois avant 17h.

L'installation des exposants ne peut s'effectuer qu'en présence d'un agent de Police municipale à partir de 6h jusqu'à 7h45. L'exposant doit également s'acquitter d'un droit de place de 5 € à chaque fois qu'il souhaite y participer.

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme propose des animations sur les marchés afin de les rendre plus attractifs pour le public, même s'ils sont déjà bien connus de la Guadeloupe toute entière.



## Dispositif ARDTPE le 30 avril 2015

« ARDTPE » autrement dit **Accompagnement à la Restructuration et au Développement des Très Petites Entreprises** est un dispositif mis en place par la **Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE)** depuis octobre 2013. Il permet de porter une assistance aux chefs d'entreprises dans toutes leurs démarches de développement et de restructuration.

Ainsi, ils peuvent bénéficier d'un soutien spécialisé et confidentiel s'ils ont :

- **Besoin de fonds**
- **Besoin d'accompagnement pour développer leurs entreprises**
- **Besoin de formations au métier de dirigeant**

La FTPE propose par le biais du dispositif :

- **1<sup>ère</sup> phase de diagnostic des structures**
- **2<sup>ème</sup> phase, si éligibles, un accompagnement spécifique et adapté.**

La Ville du Gosier par son partenariat avec la Fédération des Très Petites Entreprises a permis à ses administrés de se rendre à un atelier présentant le dispositif ARDTPE au Pôle Administratif le jeudi 30 avril 2015. Les chefs d'entreprises et porteurs de projets ont pu rencontrer des intervenants de la FTPE et obtenir des renseignements utiles au bon fonctionnement de leurs entreprises.

## Atelier financement du projet de création les 2 et 16 avril 2015

Soucieuse de son développement, la Ville est consciente de l'importance du rôle des acteurs économiques : les porteurs de projets et chefs d'entreprises.

La Ville en partenariat avec la Cité des Métiers, qui réalise l'interface entre la ville et les différentes structures, a mis en place des ateliers spécifiques et adaptés, au Pôle Administratif les 2 et 16 avril 2015 sur la problématique suivante :

- **Comment financer son projet de création ?**

Ces ateliers ont été animés par M. Fabrice LOLLIA de la structure ELITES CONSULTING GROUP.

Suite à leur succès, et à la demande des administrés, ils seront reconduits au cours de l'année.

De plus, un autre atelier concernant **«le Certificat de spécialisation du Tourisme Vert, l'Accueil et l'animation en Milieu Rural»** sera proposé par la Maison Familiale et Rurale (MFR).



**JURY CRÉA JEUNE LE 28 AVRIL 2015**



La Ville du Gosier, toujours soucieuse de l'épanouissement de sa jeunesse, met en place des actions en ce sens, comme l'atelier « Créa Jeune », ouvert aux porteurs de projets et chefs d'entreprises, âgés de 18 à 32 ans.

Après avoir proposé une présentation du dispositif en lien avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), la Collectivité a proposé aux jeunes ayant suivi la 13<sup>ème</sup> session de formation, de présenter leur business plan devant un Jury composé de membres d'établissements bancaires et de structures encadrantes de jeunes (Centre Régional Information Jeunesse, BMP), ainsi que de Jocelyn MARTIAL, élu en charge du développement économique et touristique, au Pôle Administratif le mardi 28 avril 2015.

Suite à cet atelier, ils ont été suivis et certains ont pu obtenir une semaine de formation adaptée à leurs attentes, notamment sur l'encadrement de leur projet.

### ATELIER RESSOURCES HUMAINES

La CCI IG (Chambre de Commerce et de l'Industrie des Îles de Guadeloupe) partenaire de la Ville du Gosier, a mis en place des formations organisées au sein des communes. Mardi 30 juin 2015 au Pôle Administratif, des chefs d'entreprises, salariés, collaborateurs RH, ont été conviés à participer à un atelier ressources humaines.

De nouvelles sessions de formations seront prochainement dispensées au Pôle Administratif.

# > ACTIVITÉS CULTURELLES & PATRIMONIALES AU GOSIER

# CULTURE & PATRIMOINE

CULTURE & PATRIMOINE



## Place au Mois de la Musique !

La Commission Culture représentée par sa Vice-présidente Marie-Flore DESIREE a souhaité faire du mois de juin, le « Mois de la musique ». La Direction des affaires culturelles a donc orchestré durant les 4 semaines du mois, une programmation d'événements permettant une sensibilisation de la population à des genres musicaux variés allant de la musique classique lyrique avec le concert à l'église Saint-Louis de Carole Vénutolo à de la musique résolument contemporaine comme la Kako Mizik, mélange de musique traditionnelle et de musique électronique créé par le musicien Exxôs. Les écoles du Gosier sont venues renforcer cette programmation par le biais de 3 manifestations « L'omaj a Vélo » des écoles de la circonscription Gosier/Abymes organisé au Palais des sports en partenariat avec le Maître d'Art Yves Thôles, la représentation de la comédie musicale, toujours au Palais des sports, de l'École Germaine Lantin, la journée de valorisation du projet musique de l'école Thurenne Thénard école labellisée UNESCO. La désormais traditionnelle Promenade Musicale qui en est aujourd'hui à sa 6ème édition, a une fois de plus transformé les rues du bourg en un gigantesque espace d'animation musicale pour le plus grand bonheur de la population du Gosier et de la Guadeloupe qui s'était déplacée en nombre comme à l'accoutumée.



- 1 Promenade musicale à l'Esplanade de la Rénovation
- 2 Musi-Club spécial Kako Musik avec Exxôs
- 3 Rencontre autour du piano avec les élèves de l'école Pater Hildevert
- 4 Quadrille au parvis de l'école Germaine Lantin
- 5 Présentation Gwo ka au Bolodrome de la Datcha
- 6 Richard SYLVESTRE - Gospel créole
- 7 Prestation Gospel
- 8 Présentation tango avec La Milongra - Negra



1



2



3



5



6



7



8

Vu au Gosier



### COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Afin de revenir sur cette période si importante de l'histoire de la Guadeloupe, la Commission culture par le biais de la Direction des affaires culturelles et du patrimoine, a proposé un programme permettant de croiser les regards en considérant le code noir et l'esclavage à partir de domaines différents. Ainsi l'exposition de peintures « Le code noir, regards d'artistes » a donné à réfléchir sur la vision de Marylène Agat, Stonko Lewest et Thierry Lima qui se sont exprimés à travers leur discours artistique.

La rencontre à la salle Léopold Hélène avec Gilda Gonfrier l'un des auteurs de l'ouvrage « **Libres et sans fers, paroles d'esclaves français** » a permis au public de pénétrer dans l'univers des procès d'esclaves. Laure Méraut, juriste et Claude Beausivoir du Musée Costumes et traditions ont chacun de leur côté apporté leur éclairage au cours d'un débat modéré par Pierre-Yves Chicot, Maître de conférence à l'Université des Antilles. Les échanges nourris avec le public ont révélé la soif de connaissance des personnes présentes, mais ont également mis en lumière un public déjà documenté dont certains membres sont même venus avec des ouvrages à même d'enrichir le débat.

La pièce de théâtre « Le procès de Victor Hugues » proposée par l'association « Mieux vivre à Mathurin » et mise en scène par Guy Clérance, alias Guèp Mason, interrogeait le public sur le rôle joué par Victor Hugues dans l'abolition de l'esclavage. L'originalité de cette représentation tenait du fait que le jury populaire a été recruté au sein même du public. Ce procès du 21<sup>ème</sup> siècle s'il a acquitté Victor Hugues, n'efface en rien les interrogations soulevées par l'histoire.



POÉSIE

## Lè fanm ka maké bèl mo

La soirée du samedi 25 avril 2015, dédiée à la poésie, a rassemblé de nombreuses poétesses ainsi qu'un public passionné par cet art de l'écrit. De plus en plus, cette manifestation prend de l'envergure et est particulièrement appréciée de la population. Certaines, viennent de loin. De Trois-Rivières ou de Port-Louis, ces femmes qui ont composé un poème ont pu le déclamer lors de la soirée.

En ouverture, Marie-Flore Désirée, élue en charge de la culture, Marie-Chantal Francillette et Gilda Gonfrier ont rappelé l'intérêt de cette manifestation qui démocratise la lecture publique. Elle permet à des anonymes de partager une passion et scelle leurs écrits pour la postérité. En effet, la Ville du Gosier, édite pour chaque édition, un recueil de poèmes offert à chaque participante.

L'animation musicale de la soirée a été assurée par le groupe Lov a bay qui a notamment mis en musique un poème de Guy Tirolien « Prière d'un petit enfant nègre ». La surprise était de taille, quand le fils de Guy Tirolien, Alain Tirolien, a manifesté sa fierté de voir que l'oeuvre de son père est encore bien vivante. Il faisait simplement partie du public.



Les poétesses de Lè fanm ka maké bèl mo



Les élus venus nombreux

### RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## Orthoboss Grand prix d'orthographe de la Ville du Gosier - 1<sup>ère</sup> édition



La Ville du Gosier par le biais de sa Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine a mis en place au mois de juin, en partenariat avec la Circonscription Gosier / Abymes, ORTHOBOSS un concours d'orthographe en direction des élèves des classes de CE2. Manifestation placée sous le parrainage de Max Jeanne enseignante retraitée et écrivain originaire du Gosier, elle a rencontré un véritable engouement chez les élèves participants ainsi qu'en témoigne Davis DAVRAIN ELATRE, élève à l'école Germaine Lantin et grand vainqueur de la première édition qui, dès la fin du concours interroge déjà sur la reconduction de la manifestation l'an prochain. Ce fut également l'occasion de mettre en avant un jeune gosierien, Quincy GANE, auteur illustrateur d'un ouvrage publié aux

Editions JASOR « L'incroyable aventure de Lucien le coiffeur » ouvrage qui a été offert aux enfants par le partenaire VIA LOCATION et qui est venu s'ajouter aux trophées et autres médailles qui ont récompensé les finalistes.

Gageons que la pérennisation de cette action aussi bien reçue de la communauté éducative que de l'inspection académique permettra de répondre aux enjeux de la collectivité au regard du développement de la lecture publique.

**1<sup>er</sup> prix : Davis DAVRAIN ELATRE - Ecole Germaine Lantin**

**2<sup>ème</sup> prix : Jean-François RAYNAUD - Ecole Saturnin Jasor**

**3<sup>ème</sup> prix : Quentin ASDRUBAL - Ecole de Pliane**



EXPOSITION



1



2



3

## Exposition « Zié Ouvè asi Gozié »

Du 24 juin au 4 juillet 2015, à la Médiathèque Raoul Georges Nicolo, s'est tenue l'exposition « Zié Ouvè asi Gozié ». Initiée par un collectif de 8 artistes, tous anciens élèves de Maurice Vital, peintre qui œuvre à la MJC du Gosier, ce collectif né en 2012 s'est donné pour mission de mettre en image sa vision de différents lieux emblématiques de la ville. La Source de Poucet, l'ilet du Gosier, la Mare de Pont Pavé à Grande Ravine, le Boulevard du Général de Gaulle, le Rond-point du Pélican, l'Embarcadère de l'Anse Tabarin, le Phare du Gosier... sont autant d'éléments ayant nourri l'inspiration de nos artistes... de même que certaines scènes de vie caractéristiques de l'endroit comme la Course de bœufs-tirant ou le retour de mer des pêcheurs de Saint-Félix. Pour que ces tableaux réalisés sur la ville ne disparaissent pas et deviennent dans l'avenir des témoignages de son patrimoine, des cartes postales seront réalisées et viendront figer pour la population locale et les touristes visiteurs, les atouts du Gosier tel qu'il est en ce début du 21ème siècle. Elles seront un témoignage du travail de ces artistes et feront voyager le Gosier de par le monde.



4



5



6



7

1 Maurice Vital, artiste-peintre et Jean-Claude Christophe, adjoint au maire 2 «Fort Fleur d'Épée» - Céline FÛNFROCK 3 «Le phare du Gosier» - Céline FÛNFROCK

4 «Jacques GILLOT - Maire du Gosier de 1989 à 2001» - Jimmy CETOUT 5 «Source de Poucet» - Jean-Louis HALLEY 6 les artistes du Collectif Zié Ouvè 7 «Ombre et Lumière» - Jean-Marie PASCOTTO

PATRIMOINE

## Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine, la Ville du Gosier a organisé une exposition «Les héritiers de l'antan», le 19 septembre 2015 à la Médiathèque Raoul Georges Nicolo. Cette exposition retraçait Le Gosier d'hier et d'aujourd'hui à travers 20 panneaux du patrimoine naturel et du patrimoine bâti, suivie de projections de courts métrages de réalisateurs guadeloupéens :

**Mémoire d'eau** de Sandrine Trésor / **Mémoire de chantier** de Didier Pierre / **Eva** de Guy Gabon / **Soup a pyé** de Karine Gama



Exposition «Les Héritiers de l'Antan»



Sandrine TRÉSOR, productrice et réalisatrice, Didier PIERRE, Photographe et réalisateur, Marie-Chantal FRANCILLETTE, Directrice des Affaires Culturelles et du patrimoine, Guy GABON, Designer et Gilda GONFIER, Directrice de la Médiathèque

CULTURE SOCIALE

## Vernissage exposition « Export-trait »

Aperçu du vernissage de l'exposition des éducateurs spécialisés de 1<sup>ère</sup> année du centre de formation des travailleurs sociaux nommé : Export-Trait



EXPOSITION

## Vernissage exposition « Travaux élèves MJC »

Retour en images sur le vernissage de l'exposition des travaux des élèves de l'atelier d'arts plastiques de la MJC du Gosier qui s'est déroulé le 24 juin à la Médiathèque Raoul Georges Nicolo.

Cette exposition animée par Maurice Vital, plasticien, a pu mettre en valeur pas moins de 50 artistes (enfants et adultes) avec la présence des personnalités du monde culturel de la Ville.





## Lékòl ka dansé, chanté, jwé

Vendredi 19 juin, l'école Turenne Thénard de Grand-Bois organisait des animations sur le thème « Lékòl ka dansé, chanté, jwé », dans le cadre du projet d'école sur le patrimoine culturel immatériel. Rappelons que cette école est membre du réseau des écoles associées à l'UNESCO



## Comédie musicale «La quête de Ti Lantin»

Vendredi 19 juin, les élèves de l'école Germaine Lantin étaient réunis au Palais des Sports du Gosier pour offrir au public venu nombreux assister à une comédie musicale autour du thème du respect de l'autre et de sa différence.



Marie-Chantal FRANCILLETTE, Directrice des Affaires Culturelles et du Patrimoine et Jean-Pierre WILLIAM, élu en charge de la Commission Vie scolaire et Réussite éducative.

Parents et enfants de l'école Germaine Lantin

### CULTURE SOURDE

Sans logos pas de Raison nous dit Aristote. Les sourds muets si l'on en croit Aristote ne seraient pas doués de raison ? C'est ainsi que nous a été introduite l'histoire de la communauté sourde lors de la conférence sur la culture sourde qui s'est tenue à la Médiathèque le 15 avril dernier.

Le ton a été donné, et les enjeux posés, ceux de l'accessibilité des sourds à la vie citoyenne. En effet la loi du 11 février 2005 impose l'accessibilité des handicapés aux services publics (éducation, santé, culture...). Le "handicap" imposerait le recours aux interprètes en langue des signes. Or, bien souvent les institutions, faute de budget en font l'impasse. "Handicap" ? Les sourds ne sont pas de cet avis et argumentent qu'une fois résolu le problème de communication par le biais de la langue des signes, il n'y a plus de "handicap". La communauté sourde ne se considère pas comme handicapée. Elle a d'ailleurs développé sa propre culture, car la langue des signes (LSF) n'est pas un langage. Il s'agit bien d'une langue qui véhicule une culture, soit «un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.» (Guy Rocher, 1969, 88).

À la Médiathèque cette première journée de sensibilisation à la culture sourde demande à être renouvelée tant elle a su toucher à la fois les sourds comme les entendants (et non les normaux). La joie des enfants à l'heure du conte ce même jour à 15h en langue des signes est le témoignage de la nécessité de reprogrammer ce type d'action afin de réduire les inégalités et l'exclusion.

> ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DU GOSIER

# SPORTS

ÉVÉNEMENT

## FITNESS AQUADAY



Samedi 27 juin 2015, à l'Anse Tabarin s'est tenu le désormais incontournable FITNESS AQUADAY. Manifestation pilotée par la Direction des Sports de la Ville du Gosier. Les passionnés d'activités nautiques venus très nombreux pour l'occasion, ont participé toute la journée aux différentes séances de gymnastique aquatique dirigées par plusieurs entraîneurs, avec une animation musicale assurée par DJ Jimmy. Tout a été mis en place pour assurer le bien-être des personnes présentes, stands de massage, de rafraîchissement, de maquillage artistique avec en fin d'après-midi, un défilé de maillot de bain. C'est l'artiste et ambienceur Riddla qui aura su clôturer cet événement avec panache, en faisant, le temps de quelques morceaux, office de coach en aquagym !



L'animation musicale assurée par DJ Jimmy

Séance de massage entre les différentes séances



Jean-Yves FREDERIC, Directeur des Sports et Riddla





Défilé de maillots de bain assuré par Opaline Lingerie

Jean-Michel NITHARUM de la base nautique



## FOOTBALL EN SALLE

# Coupe Mc Donald's futsal U13

La Ligue Guadeloupéenne de Football, Arcos Dorados Guadeloupe (Mc Donald's Antilles) et la Ville du Gosier ont organisé une conférence de presse, mercredi 8 avril 2015, afin de présenter le tournoi «COUPE MC DONALD'S FUTSAL U13». Le tournoi s'est déroulé le samedi 11 avril au Palais des Sports du Gosier.



Enide GANTOIS, adjointe au maire



## PORTRAIT

# Angie LAPORAL

*Angie LAPORAL, jeune Gosérienne, est une championne Départementale de Tennis en 15-16 ans.*

*Elle a débuté le tennis à l'âge de 5 ans et depuis s'entraîne régulièrement pour démontrer qu'elle est la meilleure.*

*Bientôt, elle ira représenter notre île au championnat de France à Roland Garros.*

*Une expérience qui se montrera à la hauteur de ces capacités afin de dévoiler tout le talent du tennis guadeloupéen.*



KARATE

## Kimono d'or - 4<sup>ème</sup> édition

Retour en images sur la 4<sup>ème</sup> édition du Kimono d'Or - Compétition de Karaté - qui s'est déroulée le samedi 13 juin au palais des sports du Gosier. Cette année, les délégations de la Martinique, Guyane, Sainte-Lucie et de France furent conviées.



Vu au Gosier



### 10 KM DU GOSIER

Samedi 13 juin 2015 s'est tenue la course pédestre, les « 10 km du Gosier », organisée par le Comité de Quartier de Belle-Plaine



AQUATHLON

## Championnat de Guadeloupe d'aquathlon

La Ville du Gosier, en partenariat avec la Ligue de Triathlon, organisait dimanche 7 juin 2015 dès 8h, la 5<sup>ème</sup> édition de l'Aquathlon de la Ville du Gosier en sprint individuel et challenge des jeunes.



Les vainqueurs de cette 5<sup>ème</sup> édition

